

DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE PLAN D'ACTION CANTONAL SUR LE HANDICAP !

Hes·so VALAIS
WALLIS

& Haute Ecole et Ecole Supérieure
de Travail Social



DSSC - Service de l'action sociale
Bureau pour les droits des personnes
en situation de handicap

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Le bureau pour les droits des personnes en situation de handicap du canton du Valais vous invite à une rencontre.

Cette rencontre dure une demi-journée. Nous allons parler de plusieurs sujets importants. Le but est de préparer un plan d'action pour le canton du Valais.

Pourquoi venir ?

Vos idées sont importantes. Elles aideront le canton à mieux respecter les droits des personnes en situation de handicap.

Quand et où?

**28 OCTOBRE 2025
13H00 À 17H00 À SIERRE**

**Vous trouverez ici tous
les contenus en version
accessible à écouter !**



Ce qui va se passer pendant la journée :



Votre arrivée

Quand vous arrivez, une personne vous accueillera.

Vous pourrez dire votre prénom et rencontrer les autres personnes.

Il y aura :

- Des personnes en situation de handicap et leurs proches
- Des personnes qui travaillent avec des personnes en situation de handicap
- Des personnes qui travaillent dans l'administration cantonale



Les ateliers

Vous participerez à deux ateliers. Chaque atelier dure environ 20 minutes. Vous serez environ 5 personnes dans chaque groupe.

Pendant les ateliers, vous pourrez :

- dire ce que vous pensez,
- parler de ce dont vous avez besoin,
- écouter les autres.



À la fin

Vous pourrez dire ce qui est le plus important pour vous.

Cela aidera le canton à mieux comprendre ce qu'il faut faire pour respecter les droits des personnes en situation de handicap.

Les sujets dont nous allons parler :

- Vivre de manière autonome
- Construction adaptée et mobilité
- Petite enfance et enseignement spécialisé
- Formation post-obligatoire et professionnelle
- Inclusion professionnelle
- Inclusion sociale et culturelle
- Santé et sécurité
- Egalité et participation

Il y aura aussi un moment pour discuter librement et boire un verre.

Pourquoi votre avis est important :

- Le canton veut mieux respecter les droits des personnes en situation de handicap.
- Il y a beaucoup de choses à faire.
- Mais il faut choisir par quoi commencer.
- C'est pour cela que votre expérience et votre avis sont importants.

Comment vous inscrire ?

Vous pouvez vous **inscrire en ligne** avant le **3 septembre 2025** :

La participation est gratuite et les places sont limitées.

Si vous avez des questions, vous pouvez nous écrire à l'adresse :

bureau-ldiph@admin.vs.ch

